# Rapport annuel de la présidente 2022

2022 – déjà une histoire ancienne. Je reviendrai brièvement sur les points essentiels de l'année écoulée et passerai en revue certains éléments. Bien sûr, des sujets tels que la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, la hausse des prix, les retards de livraison, la pression financière due à l'inflation, ainsi que les coûts élevés de l'énergie continueront d'être présents en 2023. Mais nous espérons tout de même que la nouvelle année sera réjouissante d'un point de vue économique.

**La semaine du choix professionnel 31.10 – 11.11.2022 :**

Cette année encore, les PME biennoises ont soutenu financièrement la semaine du choix professionnel mise sur pied par la Chambre économique Bienne-Seeland.

Qu'est-ce que la semaine du choix professionnel ? La semaine du choix professionnel permet aux jeunes de 10 et 11e année scolaire HarmoS de la région biennoise de se faire une idée de différents métiers. Elle constitue une étape intermédiaire sous forme d'ateliers, durant lesquels diverses professions sont présentées, après le salon des métiers et avant le stage d'orientation (classique) à proprement parler. Les ateliers sont faciles d'accès et offrent une approche pratique. L'inscription se fait en ligne, individuellement et sans dossier de candidature. Dans les étapes du choix professionnel, la découverte de métiers et les rencontres avec des professionnels sont essentielles. Dans ce contexte, un aperçu concret de la pratique est particulièrement précieux. Les expériences pratiques et en particulier le contact avec les apprentis sont très appréciés par les élèves. Les jeunes peuvent découvrir des métiers qu'ils ne connaissaient pas du tout ou qui semblaient être, au premier abord, davantage privilégiés par les filles ou, à l'inverse, par les garçons. De plus, la prise de contact directe entre les jeunes et les formateurs est facilitée. Il n'est pas rare que les jeunes veuillent, suite à l'atelier, réaliser un stage d'initiation plus long. La semaine du choix professionnel représente donc une excellente chose qu'il faut continuer à soutenir, en particulier dans la situation actuelle où la main-d'œuvre qualifiée manque cruellement ! La prochaine édition aura lieu du 30.10 au 10.11.2023.

**Petit résumé de nos événements en 2022 :**

En raison de la situation liée au coronavirus, la 134e **assemblée générale de l'Association biennoise des arts et métiers de Bienne** a eu lieu par écrit. L'invitation a été faite conformément aux statuts, et le procès-verbal de la 133 e AG ainsi que tous les autres documents ont été publiés sur le site internet www.pmebiennoises.ch. En outre, les membres avaient la possibilité de commander les documents en version papier auprès du secrétariat. Les PME biennoises ont reçu 109 formulaires de vote valables en retour. Une vingtaine de votes ont malheureusement été invalidés en raison d'un remplissage partiel des deux pages. Nous vous remercions pour le taux de participation élevé.

La **manifestation Fyrabebier (bière de fin de journée)** a eu lieu le 2 mai 2022 à l'Atelier Verdan au Faubourg du Lac. Après la présentation du frac par sa directrice, Madame Andrea Frommherz, nous avons pu visiter l'Atelier Verdan et avons bénéficié d'un bel aperçu de la production de la bière Marmotte et de la torréfaction du café. Nous tenons à remercier chaleureusement le frac, notre partenaire pour cet événement qui restera un excellent souvenir. **La manifestation d'été 2022**, le 3 août 2022, entrera probablement dans l'histoire des journées les plus chaudes. Lukas Hohl nous a fait visiter les coulisses du célèbre festival Lakelive. Ensuite, nous avons pu échanger et réseauter ensemble, malgré la chaleur étouffante. La **manifestation de réseautage** a eu lieu en 2022 chez notre

membre la BCBE de Bienne, à la Place centrale. Une visite guidée en petits groupes des nouveaux locaux et un apéro sensationnel préparé par Chez Rüfi ont contribué au succès de cette soirée. Là aussi, le réseautage n'a pas été négligé et les PME biennoises ont pu accueillir plusieurs nouveaux membres ainsi que des personnes intéressées lors de cette manifestation.

Quelques mots sur le budget de la ville de Bienne : la population biennoise a heureusement rejeté le budget. Les deux variantes présentées n'étaient ni conformes aux objectifs, ni économiquement durables. De plus, pratiquement aucune autre mesure d'économie de la ville de Bienne n'a été mise en œuvre, ce que nous avons beaucoup regretté en tant qu'Association des arts et métiers. Tout cela ne visait qu'à augmenter les impôts et il manque actuellement à Bienne une stratégie financière claire. La ville de Bienne doit maintenant présenter un nouveau budget d'ici au printemps 2023.

**Sondage des membres 2022 : en collaboration avec les associations économiques de notre région, la Chambre économique Bienne-Seeland et l'Union du commerce et de l'industrie Bienne-Seeland / Jura bernois.**

Les PME biennoises et les associations susmentionnées se sont regroupées pour réaliser un sondage commun.

L'association des PME biennoises mène chaque année, depuis 2020 déjà, un sondage auprès de ses membres. L'objectif est d'obtenir un baromètre économique des PME régionales et de recueillir leur avis sur des sujets d'actualité.

Notre association avait effectué le premier sondage auprès de ses membres le 17 mars 2020, avec un taux de participation de 27% de l'ensemble des membres à l'époque.

Des questions avaient été posées dans les domaines suivants :

- Appréciation de la ville de Bienne au sujet de la mobilité, des impôts, de la qualité de vie, de l'image
- Déclarations concernant les transports, les impôts, le bilinguisme

Dans ce sondage, l'accent était également mis sur la satisfaction concernant l'affiliation auprès des PME biennoises. Plusieurs questions ciblées avaient été posées à ce sujet.

Le sondage 2021 quant à lui ciblait davantage les conséquences économiques liées à la crise de Covid-19 ainsi que la mobilité dans la région biennoise. Près de 100 entreprises avaient répondu à ce sondage.

En 2022, les PME biennoises ont décidé d'élargir la portée de leur sondage afin d'obtenir des réponses encore plus représentatives. Pour ce faire, nous avons proposé à la Chambre économique Bienne-Seeland ainsi qu'à l'Union du commerce et de l'industrie Bienne-Seeland / Jura bernois de se joindre à notre sondage. Cette idée a été reçue positivement et a été mise en pratique par notre chef de projet et membre du comité Monsieur Joël Pauli.

Nous avons ainsi pu envoyer le sondage à près de 1'000 adresses et avons reçu environ 300 formulaires dûment remplis et donc validés.

Le sondage 2022 portait sur l'état de santé actuel des entreprises, les répercussions de l'inflation, les problèmes de livraison, les défis concernant l'engagement de personnel ainsi que la digitalisation.

**Informations internes concernant le comité des PME biennoises :**

Patrick Demierre, membre du comité des PME biennoises, a remplacé Ilario Ierardo, vice-président, en tant qu'assesseur au sein du comité directeur des PME bernoises. Ilario, nous te remercions chaleureusement pour ton engagement de plusieurs années en faveur des PME biennoises et bernoises et toi, Patrick, te félicitions pour ton élection !

Le comité devrait être complété par Monsieur Francis Wuillemin qui sera très probablement élu lors de l'AG 2023. Francis Wuillemin, directeur Key Clients BCBE Bienne, se présentera aux élections le lundi 27 février 2023 en tant que nouveau membre du comité. Je me réjouis de la poursuite de la collaboration avec mes collègues.

Madame Nicole De Donatis, Monsieur Ilario Ierardo, Monsieur Michael Widmer ainsi que Monsieur Jean-Marc Hofstetter se présentent à leur réélection pour trois ans lors de cette AG.

Je me réjouis beaucoup de vous retrouver lors de notre assemblée générale du 27 février 2023 et vous souhaite, d'ici là, un départ positif dans la nouvelle année !

Prenez soin de vous !

La présidente, Miriam Stebler

Bienne, décembre 2022